

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 30 avril 2024 à 18h00 à Mérindol-les-Oliviers**

Le Conseil communautaire, convoqué le 24 avril 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Mérindol-les-Oliviers, sous la présidence de Michel GREGOIRE, 1^{er} Vice-Président pour le Président, empêché le jour de la séance

Secrétaire de séance : Madame Patricia GIELLY

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 70

Etaient présents : 52 (dont 3 suppléants)

Éric RICHARD - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Odile TACUSSEL - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Florence BOUNIN - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Thierry TATONI - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alan PUSTOCH - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Jean-Claude GRAS - Claude BAS – Jessica PERRAUD-JARJAYE (suppléante) - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Gérard NELH (suppléant) - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 30

Marc HAMARD - Annie FEUILLAS - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Sébastien ROUSTAN - Laurence CHAUDET - Gérard TRUPHEMUS - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Christian CORNILLAC – KLEIN Laurent - Stéphanie POUYET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Marie-Noëlle ARMAND - Gérard PEZ - Jacques NIVON

Excusés ayant donné pouvoir : 18

Juliette HAÏM a donné pouvoir à André DONZE - Eric LYOBARD a donné pouvoir à Alain FRACHINOUS - Sébastien DUPOUX a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Mathieu ANDRE a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Philippe CAHN - Didier GILLET a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Thierry DAYRE - a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Odile PILOZ a donné pouvoir à Thierry TATONI - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Alain MONGE a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Martial BONNEFOY a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - Olivier SALIN a donné pouvoir à Patricia GIELLY - Jean-Louis NICOLAS a donné pouvoir à José FERNANDES - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Gérard NELH - Alexandre PENIGAUT a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Pascal CIRER-METHEL - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Sébastien BERNARD

Rapporteur : Pascale ROCHAS

- **Petite Enfance**

085-2024 Reprise en gestion directe des micro-crèches A Petits Pas (Les Pilles) et Mont'Bambin (Montbrun-les-Bains)

Depuis la fusion en 2017 et Dans le cadre de sa compétence Petite-Enfance, la CCBDP accompagne les accueils Petite-Enfance dans une démarche de complémentarité entre les services en gestion directe et l'initiative des associations et mutuelles du territoire.

Depuis 2023, la Mutuelle AESIO, gestionnaire des micro-crèches de Montbrun-les-Bains et des Pilles, rencontre d'importantes difficultés de fonctionnement, liées essentiellement au recrutement de personnel. La Mutuelle a décidé d'arrêter l'exploitation de ces deux micro-crèches à compter du 30 juin 2024.

La CCBDP, en lien avec les communes concernées et les parents utilisateurs, a mis en place des temps d'information et de concertation pour définir le mode de gestion le plus adapté.

Pour la micro-crèche des Pilles, le service d'accueil a repris un fonctionnement normal depuis le 23 février 2024.

Pour la micro-crèche de Montbrun-les-Bains, le service est fermé depuis le 27 mars 2024 suite à la démission, avec effet immédiat, de la directrice, suivie par celle de l'animatrice au 9 avril 2024.

Après un temps d'échange et concertation locale, la mise en place d'une gestion directe à minima pour 2 ans, donne les meilleures garanties pour assurer la continuité de service au 1^{er} juillet 2024.

Si le principe de reprise en gestion directe est approuvé par le Conseil communautaire, cette gestion directe, en étroite collaboration avec les services de la CAF et MSA (financements) et du Conseil départemental de la Drôme (réglementation PMI), pourra être effective au 1^{er} juillet 2024.

Il convient donc d'anticiper rapidement cette reprise notamment par :

- **Le lancement des recrutements (avril – mai 2024) pour chaque structure** : 1 auxiliaire de puériculture pour le poste de direction, 1 CAP PE avec expérience de 3 ans ou équivalent (continuité de direction), 2 CAP PE à temps partiel (animation et encadrement des enfants) et un agent d'entretien – repas.
 - soit au total 4.65 ETP pour assurer un accueil de 8h à 18h de 10-12 enfants de 0/3 ans pour la micro-crèche de Montbrun-les-Bains
 - soit au total 4.65 ETP pour le recrutement des salariés d'AESIO pour les Pilles.

Ces agents seraient recrutés par la CCBDP en CDD d'un 1 an renouvelable.

Le service pourrait être ouvert de façon progressive (à partir de 3 agents dont la directrice) au fur et à mesure des recrutements.

- **La constitution des dossiers administratifs (mai – juin 2024)** :
 - Élaboration du projet d'établissement et éducatif à transmettre à la PMI et la CAF, et l'élaboration du règlement de fonctionnement pour les familles.
 - Paramétrage du Portail Familles (inscriptions des familles – régie – Abelium incluant la formation des agents).
 - Déclaration et accès CAF et MSA.

- **L'inventaire et vérification de l'état du matériel et mobilier (mai – juin 2024)**
 - Le matériel informatique – la téléphonie – la reprographie – les contrats de maintenance et autres assurances – matériel espace cuisine.
 - Mobilier : définir avec AESIO les conditions de reprise (acquisition, don...). Travail en cours.
- **La gestion de la fourniture des repas et couches.**
- **L'analyse financière partagée avec AESIO (juin – juillet 2024)** du fonctionnement des micro-crèches en 2023 et 2024. Ce travail permettra d'affiner l'effort financier de la collectivité
 - l'aide éventuelle à verser à AESIO,
 - le reste à charge 2024.

La définition d'un cadre budgétaire (avril – mai) pour une gestion directe effective au 1^{er} juillet 2024 :

À noter : les budgets 2025 sont présentés à titre indicatif et permettent ainsi d'avoir une vision sur une année complète de fonctionnement. Ils seront affinés et soumis au vote du budget 2025.

MICROCRÈCHE MONT'BAMBIN- MONTBRUN-LES-BAINS - PREVISIONNELS 2024 - 2025			
Date de reprise : 1er juillet 2024			
Jours et heures ouverture : Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi de 7h45 à 17h15 (amplitude horaire de 10h30)			
Nombre d'enfants accueillis : capacité d'accueil de 10 enfants			
Encadrement : 2 ETP agents qualifiés (1 auxiliaire de puériculture et 1 équivalent) - 2 CAP PE (30h et 28h) - 1 ETP agent de service (repas - entretien)			
Période de fermeture : 6 semaines (1 semaine en hiver - 1 au printemps - 3 en été - 1 à Noël)			
	BP 2024 (121 jours)	BP 2025 (220 jours)	
DÉPENSES			
Comptes 60	8 100,00 €	15 320,00 €	
Comptes 61	12 840,00 €	22 799,00 €	
Comptes 62	3 919,00 €	7 819,00 €	
Total 11 - charges à caractère général	24 859,00 €	45 938,00 €	
Total 12 charges de personnel	75 000,00 €	150 000,00 €	
TOTAL DÉPENSES	99 859,00 €	195 938,00 €	
RECETTES			
74783-Bonus Territoire / CAF	18 000,00 €	36 000,00 €	
70661 -CRÈCHE PSU / CAF	44 103,00 €	71 600,00 €	
74- MSA / PSU	3 320,00 €	14 660,00 €	
Participation des familles	9 783,00 €	17 800,00 €	
74- GMR / MSA			demande de subvention à faire - en cours
Autofinancement CCBDP	24 653,00 €	55 878,00 €	
TOTAL RECETTES	99 859,00 €	195 938,00 €	

MICROCRÈCHE À PETITS PAS - LES PILLES - PREVISIONNELS 2024 - 2025			
Date de reprise : 1er juillet 2024			
Jours et heures ouverture : Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi de 7h45 à 17h15 (amplitude horaire de 10h30)			
Nombre d'enfants accueillis : capacité d'accueil de 10 enfants			
Encadrement : 2 ETP agents qualifiés (1 EJE et 1 équivalent) - 2 CAP PE (30h et 28h) - 1 ETP agent de service (repas - entretien)			
Période de fermeture : 6 semaines (1 semaine en hiver - 1 au printemps - 3 en été - 1 à Noël)			
DÉPENSES	BP 2024 (6 mois - 121 jours de fonctionnement)	BP 2025 (220 jours d'ouverture)	
Comptes 60	8 100,00 €	15 320,00 €	
Comptes 61	16 890,00 €	30 799,00 €	
Comptes 62	3 470,00 €	6 670,00 €	
Total 11 - charges à caractère général	28 460,00 €	52 789,00 €	
Total 12 charges de personnel	75 000,00 €	150 000,00 €	
TOTAL DÉPENSES	103 460,00 €	202 789,00 €	
RECETTES			
74783-Bonus Territoire / caf	18 000,00 €	36 000,00 €	
70661 -CRÈCHE PSU	44 103,00 €	71 600,00 €	
74- MSA/PSU	3 320,00 €	14 660,00 €	
Participation des familles	9 783,00 €	17 800,00 €	
74- GMR/MSA			demande de subvention à faire - en cours
Autofinancement CCBDP	28 254,00 €	62 729,00 €	
TOTAL RECETTES	103 460,00 €	202 789,00 €	

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 70

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER le principe de reprise en gestion directe des deux micro-crèches situées à Montbrun-les-Bains et aux Pilles ;

D'AUTORISER les dépôts de demandes de subvention auprès de la CAF et de la MSA ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,

Patricia GIELLY



Le Président,

Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le :

Mise en ligne le :

Ampliation à :